

Chiffres clés au 31/05/2022

Actif net du fonds
49,22 m€

Valeur Liquidative
160,68€

Stratégie d'investissement

La stratégie s'appuie sur la construction d'un univers de valeurs éligibles à partir de la notation extra-financière des émetteurs réalisée par l'équipe d'analystes ESG. Le fonds est exposé à 75% minimum aux actions de la zone euro (dont 50% minimum émises par des sociétés ayant leur siège social en France), de grandes, moyennes, et petites capitalisations. Le fonds investit au minimum 75% de son actif en titres éligibles au PEA. Sur la partie Solidaire, le fonds investit entre 5 et 10% de son actif dans des titres non cotés de structures solidaires d'utilité sociale. Il peut investir également jusqu'à 10% de son actif dans des OPC solidaires de droit français. Les investissements solidaires sont en permanence compris entre 5% et 20% de l'actif.

PROFIL DE RISQUE ET RENDEMENT



NOTATION MORNINGSTAR

Etoiles Morningstar ★★ ★

Catégorie Morningstar Actions France Grandes Cap.

INTENSITE CARBONE

Intensité carbone¹ (tonnes eq. CO₂/M€ de chiffre d'affaires) 147,19

CARACTERISTIQUES

Date d'agrément 09/11/2007

Date de première VL 13/12/2007

Numéro d'agrément FCP20070684

Durée de placement conseillé + 5 ans

Forme juridique FCP

Affectation des résultats Capitalisation

Dépositaire CACEIS BANK

Valorisation Quotidienne

Devise EUR

Heure limite de réception des ordres

Avant 13h sur la valeur liquidative calculée en J+1 avec les cours de clôture du jour de souscription/rachat J et datée de J

FRAIS

Frais de gestions réels 1,60%

Frais courants 1,60%

Frais d'entrée maximum 1,00%

Frais de sortie maximum Néant

CONTACTS

Covéa Finance SASU
Société de gestion de portefeuille,
agrée AMF sous le numéro 97-007
8-12, rue Boissy d'Anglas
75008 PARIS

Commercialisation@covea-finance.fr

PERFORMANCES ET INDICATEURS DE RISQUE AU 31/05/2022

PERFORMANCES CUMULEES (%)

	1 mois	Début d'année	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	-1,25	-14,06	-7,52	15,72	15,12

PERFORMANCES ANNUALISEES (%)

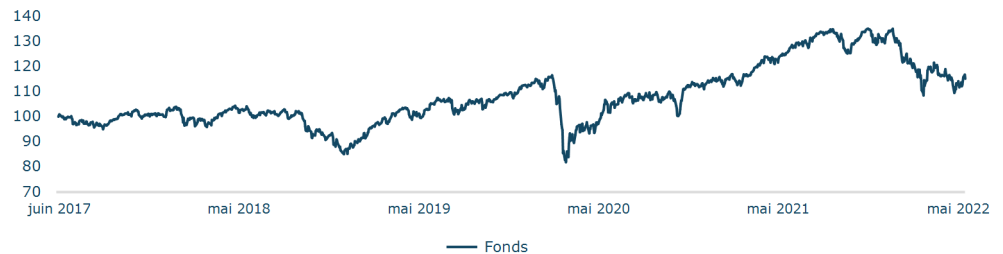
	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	-7,52	4,99	2,86

PERFORMANCES ANNUELLES (%)

	2017	2018	2019	2020	2021
Fonds	12,71	-12,93	28,22	1,69	17,87

Source Covéa Finance / les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS (en base 100)



INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du fonds (%)	17,12	17,57	15,39
Ratio de Sharpe du fonds	-0,40	0,29	0,22
Plus forte perte historique (%)	19,69	29,70	29,70

DEMARCHE ISR SPECIFIQUE

- Nous appliquons le filtre lié à notre liste d'exclusion normative de Covéa Finance. L'analyse se poursuit par l'application d'un filtre ISR, conduisant à un taux d'exclusion minimum de 20% de l'univers d'investissement de l'ensemble du portefeuille par rapport à l'univers de départ.

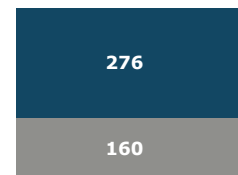
- Le taux d'analyse extra-financière du portefeuille doit être supérieur à 90% (le calcul des normes chiffrées se faisant à l'exclusion des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics ou quasi publics, des liquidités détenues à titre accessoire).

- A partir de l'univers investissable défini par un système de notation croissant et auquel on applique notre liste d'exclusion, on classe les titres selon leur « Démarche ISR » calculée sur la moyenne des 3 piliers E, S et G.

DONNEES EXTRA-FINANCIERES (% en nbre de lignes)

UNIVERS D'INVESTISSEMENT (ISR)

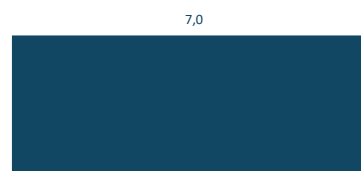
- Nombre de sociétés notées 436
- Nombre de sociétés éligibles 276
- Taux de sélectivité 63,30 %
- Taux d'exclusion 36,70 %



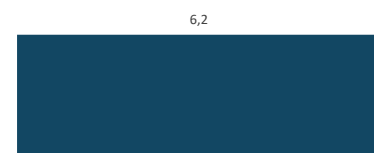
- Part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille 100,00 %

■ Sociétés notées exclues ■ Sociétés éligibles

PART DES TITRES SOLIDAIRES ET ISR AU 31/05/2022 (EN % DE L'ACTIF NET)



Part globale des titres solidaires et ISR



Dont titres solidaires détenus en direct

COMMENTAIRE DE GESTION

En Zone euro, la BCE devrait resserrer sa politique monétaire à l'été, en dépit du ralentissement économique. C. Lagarde a déclaré que la BCE serait très probablement en mesure de sortir des taux d'intérêt négatifs avant la fin du troisième trimestre et a ainsi laissé entendre que le programme d'assouplissement quantitatif APP devrait cesser ses achats en juin, avant une première hausse de taux en juillet (une première en plus de 10 ans) et une deuxième, vraisemblablement en septembre.

Dans la continuité du mois précédent, les indices actions européens terminent le mois de mai en repli, ceux-ci reflétant un contexte macro-économique et politique dégradé. Les indicateurs économiques traduisent les incertitudes planant sur l'économie européenne, la confiance des consommateurs s'étant détériorée et les niveaux d'activités ayant significativement baissé. La Commission Européenne a revu à la baisse ses prévisions de croissance annuelle, pour autant le scénario d'une récession généralisée et durable ne semble pas encore s'installer ; le PIB trimestriel de la zone euro étant à ce stade en légère croissance. Alors que l'inflation demeure élevée, la BCE envisage une hausse de taux à partir de cet été. Malgré une conjoncture incertaine, les activités de fusions-acquisitions restent dynamiques à l'image du rapprochement entre DSM et Firmenich ou l'offre de rachat des minoritaires de Siemens Gamesa par Siemens Energy. Dans un tel contexte, des secteurs cycliques comme la construction ou jugés plus défensifs comme l'alimentation et boissons souffrent des craintes conjoncturelles et d'une dégradation du pouvoir d'achat des ménages. A l'inverse, l'énergie continue de surperformer, le secteur continuant de bénéficier des prix du pétrole et du gaz. Les banques enregistrent également une bonne performance, les hausses de taux prévues favorisant un accroissement de leurs marges. Dans ce contexte et à la faveur de souscriptions nous augmentons à la marge le poids de dossiers de qualité présents en portefeuille : Legrand dans l'industrie, CAP Gemini et Dassault Systèmes dans la technologie, Nexi dans le secteur du paiement et Sartorius dans la Medtech.

ANALYSE DU FONDS AU 31/05/2022 (%)

DIX PRINCIPALES POSITIONS (hors OPC Monétaires, en % de l'actif net)

Libellé	Poids	Pays	Secteur
Asml Holding	4,5	Pays-Bas	Technologies de l'information
Air Liquide	4,0	France	Matériaux
Bnp Paribas	3,5	France	Finance
Lvmh	3,1	France	Consommation discrétionnaire
Sartorius Stedim	3,0	France	Santé
Stellantis	3,0	Pays-Bas	Consommation discrétionnaire
Capgemini	2,9	France	Technologies de l'information
Cellnex Telecom	2,8	Espagne	Services de communication
Teleperformance Se	2,7	France	Industrie
Sanofi	2,7	France	Santé
Total	32,2		

POSITIONNEMENT

Nombre de lignes Actions	46
Liquidité (%)	3,4
Exposition nette Actions (%)	87,6

EXPOSITION VIA LES DERIVES (en %)

Absence d'exposition

Meilleures contributions

Bnp Paribas	0,46
Zignago Vetro Spa	0,21
Stellantis	0,20
Michelin	0,10
Arkema	0,08

Moins bonnes contributions

Kion Group	-0,16
Cellnex Telecom Sau	-0,17
L Oreal	-0,17
Capgemini	-0,24
Teleperformance Se	-0,30

ACTUALITE ISR DU MOIS

Au cœur des ambitions climatiques de l'Union Européenne, le marché carbone européen s'est vu donner un nouvel élan le mardi 17 mai avec un vote de la Commission Environnement du Parlement Européen sur l'élargissement du marché carbone à de nouvelles activités (transport maritime et bâtiments tertiaires) et la mise en place d'une taxe carbone aux frontières de l'Union Européenne d'ici 2030 soit cinq ans plus tôt que ce que prévoyait la Commission. Pour rappel, le marché carbone (à ne pas confondre avec la taxe carbone, qui est un dispositif fiscal français s'intégrant aux taxes sur l'énergie) est un système européen de droits d'émission, instauré en 2005 et soumis aux lois du marché. Le marché carbone européen concerne 11.000 installations industrielles et couvre près de 45% des émissions de gaz à effet de serre de l'UE. C'est un système basé en vertu du principe de « pollueur-payeur » qui vise en particulier à faire payer aux importateurs leurs émissions de CO2 afin de mettre sur un pied d'égalité les entreprises du Vieux Continent, soumises à des normes climatiques strictes, et leurs concurrents étrangers, et éviter ainsi un « dumping climatique ».

THEMATIQUES DU FONDS

L'objectif de gestion du Fonds est de rechercher une performance à long terme, à travers une politique active d'investissement en sélectionnant des valeurs des pays de la zone euro, à partir de critères extra-financiers avec la mise en œuvre d'un filtre ISR dont l'analyse est opérée en amont de l'analyse financière. Composante Actions : Dans son analyse extra-financière, l'équipe de gestion en retient systématiquement trois critères : Le respect des ressources humaines, Le respect de l'environnement, La gouvernance d'entreprise. La notation extra-financière des émetteurs se base sur une notation interne réalisée par l'équipe d'analystes ESG selon une approche « best in universe », consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier. Dans le cas où la notation interne de l'émetteur n'est pas disponible, l'équipe d'analystes peut s'appuyer sur la notation fournie par un fournisseur externe. Les notations internes et externes sont rebasées afin de pouvoir être intégrées à un référentiel commun et comparable (sur une échelle de 0 à 1, 0 correspondant à la moins bonne note et 1 à la meilleure note). L'univers investissable du fonds se définit comme étant constitué de l'ensemble des titres potentiellement investissables sur le fonds tout en excluant ceux faisant partie de la liste des exclusions sectorielles et normatives conformément à la politique d'exclusion de la Société de gestion applicable à tous les fonds. Un filtre de sélectivité est appliqué à cet univers, ce qui permet alors d'exclure automatiquement et systématiquement les émetteurs ayant les notations ESG les plus basses. Le but étant de réduire 20% de l'univers d'investissement du fonds par rapport à l'univers investissable de départ. Le taux d'analyse extra-financière du portefeuille est supérieur à 90%. La notation ESG s'applique uniquement aux poches Actions et Taux. Composante Solidaires : L'OPC investit entre 5 et 10% de son actif dans des titres non cotés de structures solidaires d'utilité sociale dès lors qu'elles contribuent à favoriser la lutte contre l'exclusion, le développement durable et la cohésion sociale en France, en permettant notamment l'insertion, par le travail ou l'habitat en particulier, de personnes en situation de difficultés économiques. Ces investissements prennent la forme de billets à ordres, bons de caisse, ou d'investissements en capital.

AVERTISSEMENTS

Ce document est uniquement fourni à des fins d'information. Il ne constitue pas un document contractuel, promotionnel, une invitation d'achat ou de vente de parts ou actions d'Organismes de Placement Collectif (OPC) ou un conseil en investissement. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées par la société de gestion sans préavis. La société de gestion ne saurait être responsable de toute décision prise sur la base de ces informations. Les caractéristiques principales de l'OPC sont mentionnées dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) et le prospectus disponibles sur simple demande à la société de gestion ou sur le site internet de Covéa Finance, www.covea-finance.fr. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC.

Investir implique des risques. L'indicateur Synthétique de Risque et de Rendement (SRRI) classe votre fonds sur une échelle de risque allant de 1 à 7. Il est déterminé en fonction de la volatilité annualisée de l'OPC. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures.

Le présent document ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué à un tiers sans le consentement préalable de Covéa Finance.

Le destinataire du présent document a connaissance et accepte que certaines données proviennent de sources externes et peuvent être soumises à l'acquisition de droits vis-à-vis de tiers. Sauf mention contraire, les données indiquées dans ce document sont fournies par Covéa Finance. Par conséquent, ces données ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une quelconque Utilisation par le destinataire du document sans l'acquisition préalable des droits nécessaires directement auprès des tiers détenteurs de ces droits. Par ailleurs, le destinataire du présent document a connaissance et accepte que Covéa Finance ne saurait être responsable de toute utilisation de ces données externes et assumera seul toutes les conséquences vis-à-vis des tiers détenteurs des droits associés à ces données. L'« Utilisation » s'entend comme, et de manière non limitative, la manipulation de données, la distribution et/ou redistribution, l'intégration dans un système d'information ou dans des documents de tous types.

¹Données Beyond Ratings. Covéa Finance a choisi de publier uniquement l'intensité carbone des OPC dont le périmètre éligible au calcul de l'intensité est représentatif, c'est-à-dire supérieure à 60% des encours de l'OPC

AVERTISSEMENTS

*© 2020 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions (les « Informations ») contenues dans les présentes : (1) comprennent des informations qui appartiennent à Morningstar ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; (3) ne constituent pas un conseil en placements ; (4) sont communiquées exclusivement à des fins informatives ; (5) ne sont pas garanties d'exhaustivité, d'exactitude ou d'actualité et (6) peuvent être puisées dans les données relatives aux fonds publiées à différentes dates. Morningstar n'est pas responsable des décisions de spéculation, dommages ou autres pertes liés aux Informations ou à leur utilisation. Veuillez vérifier toutes les Informations avant de les utiliser et ne prenez aucune décision d'investissement sauf sur les recommandations d'un conseiller financier professionnel. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur et les revenus dérivés des investissements peuvent à la fois diminuer ou augmenter.

RISQUES

Les principaux risques associés à l'investissement dans le fonds sont les suivants :

- Risque actions
- Risque de perte en capital
- Risque de crédit
- Risque de contrepartie

Pour obtenir une description complète de ces risques, veuillez-vous référer au(x) Document(s) d'Informations Clés destiné(s) aux Investisseurs ainsi qu'au chapitre intitulé «Principaux Risques » du prospectus de votre OPC. Ce chapitre décrit également les autres risques liés à un investissement dans le Fonds.